Badminton **C**lub d'**E**nsuès la **R**edonne
BCER

Saison 2011 - 2012

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 22 JUIN 2012

Le vendredi 22 juin 2012 s'est tenue l'Assemblée générale annuelle du BCER, au Foyer du gymnase A. Ricaud. Début de la réunion : 18h50.

Nous avons été honorés, cette année, d'accueillir Monsieur Michel ILLAC (maire d'Ensuès la Redonne), Monsieur Mohamed BEHAIRI (adjoint au maire d'Ensuès, délégué aux sports et à la vie associative) et Monsieur Didier PONCHAUX (Président du CHER – Club de Handball d'Ensuès la Redonne).

Nous les remercions de leur présence.

Nombre de membres actifs présents:15
Nombre d'électeurs présents (1): 10
Nombre de membres représentés (2): 3
Nombre de votants: 10 + 3 = 13
Quorum: 0,25 x 55 = 13,76 = **13**

(1) Pour être électeur il faut avoir plus de 16 ans, être à jour de sa cotisation et avoir adhéré à l'association depuis plus de 6 mois
(2) Sont représentés, les membres actifs qui ont donné un « bon pour pouvoir » à un autre membre.

Le nombre de votants étant égal au quorum, toutes les délibérations de cette assemblée sont considérées comme valides :

Le Président de l'association, Vincent GRAND, a commencé par annoncer sa décision de démissionner du Conseil d'Administration pour raison personnelle (mutation professionnelle).
Il a ensuite fait le bilan de ses quatre années à la tête du BCER en insistant notamment sur le développement du club qui a acquis aujourd'hui un véritable statut fédéral de par son implication dans les directives d'orientation nationale. Le BCER a maintenant une politique de formation des jeunes, grâce à Frédéric BERNARD qui a mis en place l'Ecole de Badminton (il y a cinq ans). Grâce aussi à une politique de formation qui a permis d'avoir un DIJ (Diplôme Initiateur Jeunes) et trois DAB (Diplôme Animateur Jeunes). Ces initiatives ont permis d'avoir une labellisation « Ecole Française de Badminton ».

Le club a également participé aux actions du Comité Départemental en organisant régulièrement des Grands Prix Départementaux (adultes et jeunes) et en s'impliquant dans les décisions du Comité Directeur (Bernard CHAPPE est responsable de la Commission Jeunes).
Il a regretté de devoir quitter l'association mais il a insisté sur la confiance qu'il avait dans la succession à la Présidence.

Il a également souligné les très bonnes relations mises en place entre les trois clubs qui utilisent le gymnase : le CHER (Handball), le KOALA (Volley) et le BCER.
Enfin, il a remercié l'équipe municipale pour leur soutien dans l'organisation de nos activités.

1- Approbation du dernier CR 2011

Le Compte-rendu de la précédente Assemblée Générale du 17 juin 2011 a été approuvé à l'unanimité.

2 – Rappels Statutaires

a) Election

Le Conseil d'Administration de l'association est composé de sept membres au plus, élus pour deux ans par l'Assemblée Générale des adhérents électeurs.
Dernière élection du CA : **17 juin 2011** → Prochain renouvellement : **juin 2013**.
Est électeur tout membre actif, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations.
Nombre d'électeurs en juin 2012 : **55**

b) Conditions de Vote (quorum)

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à l'Assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du **quart des membres** est nécessaire. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est convoquée avec le même ordre du jour, à six jours au moins d'intervalle. Cette deuxième Assemblée délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents. Quorum = **entre 13 et 14**

c) Vacance

Vacance = « *temps pendant lequel un poste, une fonction ou un bien reste sans titulaire* »
→ Perte de la qualité de membre. La qualité de membre se perd soit par la démission, soit par la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.
En cas de vacance, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé au remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

3 – Election partielle du Conseil d'Administration

Membres démissionnaires :
- Vincent GRAND
- Jérémy MAIRE

Membres remplaçants :
- Jean-Pascal DUFOSSE
- Yacine CHEKIR

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité pour un an
Bernard CHAPPE
Christine BERNARD
Pierre-Marie GRILLET
Frédéric BERNARD
Jean-Pascal DUFOSSÉ
Yacine CHEKIR

4 - Bilan moral
Rapporteur : Vincent GRAND (Président)

Rappel des objectifs 2011-2012 :

- Former deux animateurs pour l'école de badminton (DIJ, DAB) 😐
- Proposer un créneau « jeunes » supplémentaire ☺
- Poursuivre le projet de développement du club (traçage de 7 terrains) ☺
- Renforcer la communication interne et externe ☺
- Organiser un championnat interne de simple (sur l'année) ☹
- Accompagner et intégrer les nouveaux adhérents ☺
- Participer aux Interclubs adultes et jeunes ☺
- Organiser un tournoi interne de double (octobre) ☺
- Organiser un GPA (novembre) et un GPJ (avril) ☺

Nous n'avons pu former qu'un seul animateur cette saison.
Le championnat interne de simple n'a pas pu être mis en place, faute de motivation des organisateurs et des adhérents. Quoi qu'il en soit, les moyens sont prêts pour la saison prochaine. A suivre…

Evènements marquants de la saison 2011 – 2012 :

- Succès de l'école de badminton
- Forte implication du club auprès du Comité Départemental (Membre du Comité Directeur, responsable de la Commission Jeunes, organisation de Grand Prix)
- Record du nombre d'adhérents (95)
- Compétiteurs dans la plupart des Grands Prix et Tournois du Département (4 finales gagnées!)
- Interclubs Vétérans

5 – Ecole de badminton
Rapporteur : Frédéric BERNARD

Avant de laisser la parole à Fred, le nouveau président a fait quelques commentaires importants.
Un club de badminton affilié à la Fédération Française de badminton a un devoir : déployer le « **dispositif jeunes** » sur le terrain. Ce dispositif est un dispositif complet de formation des jeunes joueurs de **5 à 13 ans.**
Ce projet favorisera l'épanouissement de jeunes talents et confortera les clubs dans le rôle de véritable structure de formation.
Les quelques clichés montrés lors de l'AG (Interclubs jeunes de Marignane des 2 et 3 juin) constituent une grande réussite pour le club et pour le badminton en général: l'interclub Jeunes est un des résultats du travail fait dans les clubs pour amener les jeunes vers le haut niveau.
Bilan :

- 41 enfants de 7 à 16 ans
- Organisation (2 vacations de 1h30 par samedi):
  9h00 - 10h30 : 3 Groupes (27 enfants nés entre 1995 et 2000)
  10h30 - 12h00 : 2 Groupes (14 enfants entre 2001 et 2004)
- Encadrement: 3 entraîneurs (1 initiateur et deux animateurs)
- Bilan de l'activité: 40 séances
- Fréquentation moyenne par samedi: 32 joueurs
- Goûter offert par le club pour clore la saison

6 - Compétition

Rapporteur : Bernard CHAPPE

Le nouveau président évoque, photos à l'appui, les victoires des membres du BCER. Des applaudissements ont ponctué chacun des beaux résultats !

Bilan :

Grands Prix et Tournois :

- 26 Grands Prix Départementaux et Tournois Régionaux (dont 10 GPJ et 2 TRJ)
- 4 victoires :
  - Flavien: Simple (St-Martin) + Double (Marignane)
  - Jean-Fabrice: Double (Istres)
  - Jérémy et Yacine: Double (Fuveau)

InterClubs Départemental Vétérans (ICV) : 1 équipe du BCER (9 compétiteurs)
InterClubs Départemental Jeunes (ICJ) : 2 équipes (benjamins, cadets)

Au total, se sont 24 compétiteurs de 10 à 56 ans qui ont défendu les couleurs de notre club !

7 – Etat financier

Rapporteur : Bernard CHAPPE et Christine BERNARD (Trésorière)

Nous avons bâti le budget 2012 – 2013 à partir de l'état financier au 18 juin 2012 :
Charges principales : Achat de licences (45%) et volants (13%). Total des charges : **8505,04 €**
Recettes principales : Cotisations des adhérents (65%) et Subventions (12%).
Total des recettes : **9268€**
L'état financier présente un bilan **excédentaire (+762,96€)**. Cet excédent sera réinvesti dans une « provision pour entraîneur ».

Budget 2012-2013 : en baisse (moins d'adhérents). 8273€ (provision pour entraîneur de 1400€)

8 – Cotisation

Rapporteur : Bernard CHAPPE

Le nouveau président présente trois graphiques qui expliquent la part « utilisable » de la cotisation : 30% pour une licence adulte (18,55€) et 40% pour une licence jeunes (26,10€).

La « disparition » des jeunes va donc créer un manque important. C'est pourquoi, nous proposons une augmentation de 5 euros : nouvelle cotisation **70 euros**.
Ce qui reste encore très inférieur aux cotisations pratiquées par les autres clubs de la Région.

Les 5 euros par cotisation seront utilisés pour préparer l'emploi d'un entraîneur.

La nouvelle cotisation, ainsi que le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.

9 – Objectifs 2012 – 2013
Rapporteur : Bernard CHAPPE

- Développer les entraînements techniques (perfectionnement)
- Développer une « entente » avec Sausset, La Mède et Eurocopter (rencontres amicales jeunes et adultes)
- Poursuivre le projet de développement du club
  (traçage de 7 terrains)
- Participer aux Interclubs adultes (senior et/ou vétérans et jeunes)
- Organiser un tournoi interne de double (octobre)
- Organiser un GPJ (novembre 2012) et un GPA (mars/avril 2013)
- Partager un entraîneur professionnel avec d'autres clubs.
- Remettre en place l'école de bad (saison 2013-2014)

Ces objectifs ont été approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h15.
Un apéritif dînatoire a ensuite clôturé la soirée.

Le secrétaire
Pierre-Marie GRILLET

Le président
Bernard CHAPPE